



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cannet Mougins

15 AVRIL 2018
TROISIEME DIMANCHE
DE PÂQUES

Année Liturgique B

Tél. : 04 93 45 13 87 **Mail** : notredamedevie@free.fr

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

Nous sommes tous appelés à être témoins du Christ

Jésus nous invite à **avoir foi** en sa Résurrection et à **être porteurs** de la Bonne Nouvelle qu'est l'Évangile.

Avoir foi en sa résurrection, c'est la vivre et la comprendre au travers des Écritures.

« Le matin de Pâques, le disciple que Jésus aimait entra dans le tombeau. **Il vit et il crut** » (Jn 20, 8). Il crut parce qu'il comprit ce que signifiait l'Écriture: « il fallait » que Jésus ressuscite d'entre les morts (Jn 20, 9).

L'Écriture est la clef qui ouvre le tombeau vide. Sans elle, celui-ci n'est qu'un signe pouvant donner lieu à diverses interprétations. C'est dans la relecture des événements du matin de Pâques et dans la lumière que donnent les textes que nous pouvons dire, à la suite des apôtres : ***Dieu l'a ressuscité, Jésus est vivant, alléluia.***

Notre foi en la résurrection du Christ, si elle est au cœur de notre vie chrétienne, doit être sans cesse nourrie et éclairée par la fréquentation et la méditation des Écritures.

Ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ, disait St Jérôme ; c'est faire de la résurrection une opinion, respectable, certes, mais individuelle et sans rapport avec notre vie chrétienne.

Être porteurs de la Bonne Nouvelle. Où donc se trouve cette Bonne Nouvelle, sinon dans l'Évangile. Ce dernier nous assure de l'amour inconditionnel et miséricordieux de Dieu pour les hommes et les femmes que nous sommes et nous donnent le gage de notre propre résurrection à la suite du Christ. Si notre Seigneur est ressuscité et vivant, c'est pour que nous vivions avec Lui, au cœur même de la Trinité.

Aujourd'hui, si nous savons lire les Écritures et nous en imprégner, Jésus nous rejoint dans notre quotidien pour l'éclairer et nous communiquer son amour. Par le baptême, il nous fait « enfants de Dieu », de même que par la communion à son Corps et à son Sang, il nous fortifie et nous rend solidaires de l'Église à laquelle nous appartenons et dont il est la tête.

Par notre foi et ainsi régénérés, nous serons, comme les apôtres, à même de témoigner en paroles et en actes de notre attachement au Christ, en contribuant à construire un monde plus juste.

Diacre Alain

Psaume : Sur nous, Seigneur, que s'illumine ton visage !

2ème Lecture : Lecture de la première lettre de saint Jean

Mes petits-enfants, je vous écris cela pour que vous évitiez le péché. Mais si l'un de nous vient à pécher, nous avons un défenseur devant le Père : Jésus Christ, le Juste. C'est lui qui, par son sacrifice, obtient le pardon de nos péchés, non seulement des nôtres, mais encore de ceux du monde entier. Voici comment nous savons que nous le connaissons : si nous gardons ses commandements. Celui qui dit : « Je le connais » et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur : la vérité n'est pas en lui. Mais en celui qui garde sa parole, l'amour de Dieu atteint vraiment la perfection.

Prière Universelle : Accueille au creux de tes mains, la prière de tes enfants.

ANNONCES PAROISSIALES POUR LA SEMAINE du 15 au 22 AVRIL 2018

HORAIRES DES MESSES

SAMEDI SOIR : Messe anticipée : St Charles : 18h00
Ste Catherine : 18h00

DIMANCHE : Saint-Jean-Baptiste (Aubarède) : 9h00 Saint-Jacques (Mougins) : 9h45
Saint-Charles (Rocheville) : 10h30 Sainte-Philomène (Le Cannet) : 11h15
Ste Philomène - 1^{er} dimanche du mois : Messe avec la chorale capverdienne
Une fois par mois, messe avec le Chœur Liturgique
St Charles - 3^{ème} dimanche du mois : Messe avec la chorale capverdienne

EN SEMAINE : Saint-Charles : mercredi 18h30 ; jeudi 18h30 ; vendredi 18h30
Sainte-Philomène : lundi 18h30 ; mardi, jeudi, vendredi 9h00 ; samedi 10h00

Adoration Sainte-Philomène : lundi - 18h00 St Jacques : Jeudi – 19h00-20h00
Saint-Charles : Jeudi - 18h00-19h30 Samedi –17h00 St J. Baptiste : Mercredi – 19h30

Chapelet Saint-Charles : mercredi et vendredi -17h55 Sainte-Philomène : samedi - 9h30

Confessions Saint-Charles : jeudi - 10h00-12h00 *Possibilité avant et après les messes*

Lundi 16 avril : St Charles - 19h00 : Maison d'Évangile
Mardi 17 avril : Les Saints Anges (la Bocca) - 20h00 : Réunion des Catéchumènes - Possibilité de co-voiturage à partir de 19h30 à St Charles
Jeudi 19 avril : St Jean Baptiste – 9h30 : Réunion de doyenné pour les prêtres, diacres, laïcs sur le thème : « Pour une vision et un cap commun » suivie d'un repas partagé (chacun apporte quelque chose).
St Jean-Baptiste – 19h15 : Réunion des couples qui se préparent au mariage
Vendredi 20 avril : St Charles – 19h00 : Préparation baptêmes

Du vendredi soir 20 avril au samedi soir 21 avril - ND de Laghet : retraite pour les jeunes de l'aumônerie qui se préparent à la Confirmation.

Samedi 21 avril : Ste Philomène – 19h00 : Concert de Musique sacrée – Libre participation
Dimanche 22 avril : 55^{ème} JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE POUR LES VOCATIONS -
St Charles - 16h00 : Concert RETINA – Entrée : 8€ (enfants 4€) au profit de la recherche médicale en ophtalmologie.
Distribution par la Conférence St Vincent de Paul de St Charles des feuillets sur son activité

Consulter le site : Eglise et Bioéthique sur le site du diocèse de Nice. Un questionnaire sera mis en ligne la semaine prochaine par notre évêque.

Possibilité de télécharger **l'Exhortation apostolique du Pape François : l'appel à la Sainteté**
...J'aime voir la sainteté dans le patient peuple de Dieu : chez ces parents qui éduquent avec tant d'amour leurs enfants ; chez ces hommes et ces femmes pour apporter le pain à la maison, chez les malades, chez les religieuses qui continuent de sourire. Dans cette constance à aller de l'avant chaque jour, je vois la sainteté de l'Eglise militante. C'est cela, souvent, la sainteté « de la porte d'à côté », de ceux qui vivent proches de nous et sont un reflet de la présence de Dieu, ou, pour employer une autre expression, « la classe moyenne de la sainteté »...

Pèlerinage des Servants d'autel à Notre Dame du Laus du 3 au 5 mai 2018
S'inscrire à l'accueil de chaque communauté avant le 15 avril.

Permanences : Saint-Vincent de Paul - Sainte-Philomène : mercredi- 14h30 à 16h30 – Salle Régina bd Carnot – Le Cannet : Tél 04 93 45 42 70

Saint-Charles- Lundi et mercredi de 9h30 à 11h30 : permanence alimentaire et conseils juridiques : Tél. : 04 93 46 60 27// **St Vincent de Paul – St Jacques (Mougins)** : Permanence tous les 1ers mercredis du mois sur rendez-vous de 14h30 à 16h30, Maison des Associations Mougins Tournamy – Tél : 06 64 62 37 32 ou 06 09 81 32 86

Emportez cette feuille et distribuez-la autour de vous.